



Documenting the legacy and contribution of the
Congregations of Religious Women and Men in Canada,
their mission in health care, and the founding
and operation of Catholic hospitals.



Retracer l'héritage et la contribution
des congrégations religieuses au Canada,
leur mission en matière de soins de santé ainsi que la fondation
et l'exploitation des hôpitaux catholiques

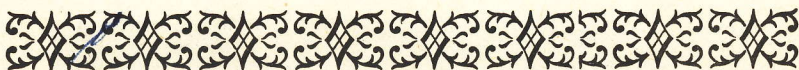
Jalons L'Hôtel-Dieu de Nicolet

par S^r M.-C. René, s.g.m.

Source: Courtesy of Greg J.
Humbert

Copyright: Public Domain

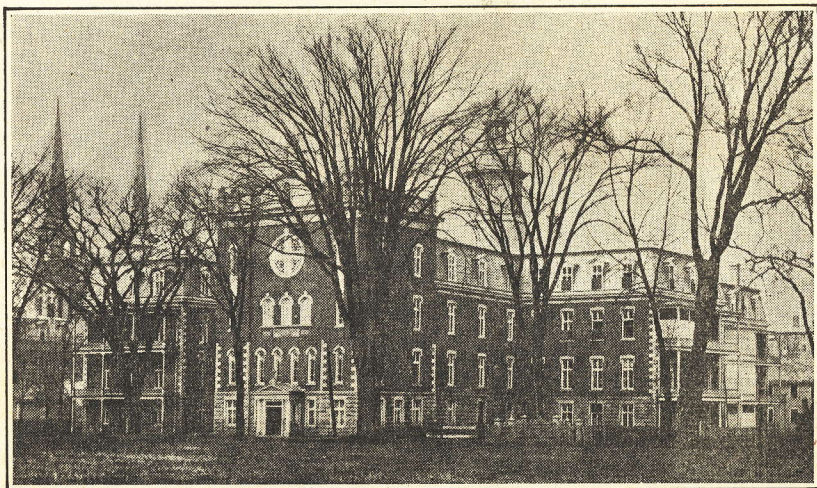
Digitized: September 2025



Sr M.-C. René, s.g.m.

Jalons

L'Hôtel-Dieu de
Nicolet



Façade de l'Hôtel-Dieu de Nicolet,
depuis la restauration de la chapelle en 1917



Hôtel-Dieu (en croix) béni et inauguré en 1889

L' Hôtel-Dieu de Nicolet

— 1886-1949 —

Un projet

La multiplication des foyers de prière sur les deux rives du Saint-Laurent, puis au cœur des Laurentides, et ensuite au sein des forêts vierges qui vont aboutir, à l'horizon lointain, jusqu'à la chaîne des Alléganys, nécessitait en 1885 la division du diocèse des Trois-Rivières. Toutes les paroisses de la rive sud comprises entre les diocèses de Québec et de Saint-Hyacinthe furent groupées sous un nouveau chef ecclésiastique, et Nicolet élevée au rang de ville épiscopale.

Le démembrement du diocèse trifluvien ouvrit des perspectives nouvelles pour le développement des paroisses du Sud et favoriserait bientôt l'ouverture d'Institutions religieuses chargées de faire rayonner la charité du Christ. Le premier évêque de Nicolet, dévoré du zèle des âmes, assumait avec enthousiasme le protectorat du pauvre et de l'orphelin. Lui-même a retracé avec éloquence la genèse de la fondation rêvée, dans un remarquable Mandement dont nous ne retiendrons ici que ces lignes :

“Le soin des pauvres est, au même titre que la prédication de la Doctrine, du ressort de l'évêque auquel le Seigneur donna la mission que reçurent les apôtres : *Prædicare regnum Dei et*

sanare infirmos (Luc. IX,2). Il a le devoir de s'intéresser au sort des pauvres aussi bien que de travailler à établir le règne de Dieu par la prédication de la vérité."

Animé de tels sentiments, Monseigneur Gravel commença ses démarches dans le but précité, moins d'un an après son intronisation à Nicolet. Et c'est à Saint-Hyacinthe, dont il avait été le curé, que se portèrent naturellement son regard et ses espérances.

Encouragé par Monseigneur Louis-Zéphirin Moreau, son évêque d'hier, il communiqua son désir au Conseil général de l'Hôtel-Dieu de cette ville.

Le projet d'une maison de charité à Nicolet connut bien des fluctuations. L'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, assez vigoureux mais jeune encore, attiré par l'espoir de voir grandir des ramifications nouvelles, refusa tout de même les avances de monseigneur Gravel, les engagements déjà souscrits dans le domaine des œuvres taxant au maximum les énergies des sujets.

Ce refus n'était qu'un prélude. En l'espace de quelques mois toute une série d'alternatives qui s'exprimaient tantôt par un oui, tantôt par un non, enchaînèrent des négociations qu'on pourrait résumer à ceci :

Refus de la communauté de Saint-Hyacinthe, pour les raisons mentionnées, puis acceptation par condescendance aux désirs de leur propre évêque, monseigneur Moreau.

Légitimes revendications de la maison-mère de Montréal qui déplore les séparations déjà consommées.

Instances énergiques de l'évêque de Nicolet qui réclame une maison pour son diocèse et une maison autonome.

Acceptation définitive, appel à la liberté des sujets et choix des fondatrices.

Elles étaient neuf les généreuses volontaires qui, au cours de leur retraite annuelle, s'offraient spontanément à Mère Archambault, pour aller à Nicolet.

Mère Youville, *“alors secrétaire et conseillère de la communauté, se sentait pressée de se dévouer pour cette fondation et, sans vouloir prendre la responsabilité de sa décision, était prête à partir si on le lui enjoignait. Monseigneur de Saint-Hyacinthe, connaissant ses dispositions, la fit venir devant lui et lui dit : “Ma Sœur Youville, je vous nomme supérieure de la maison de Nicolet”.*

La fondatrice se vit adjoindre Sœur Saint-Eusèbe, Sœur Beaulieu, (qui prit le nom de Soeur du Sacré-Coeur), Soeur Saint-Jean-de-Dieu.

Le 17 août fut le jour du suprême sacrifice.

Avant de s'embarquer, Mère Youville jeta un regard chargé de gratitude sur ce coin de terre où elle avait aimé et souffert.

Héritage de famille dont l'excluait sa nouvelle mission, comme tu lui apparus noble et grand à cet instant suprême! Elle-même détaille ainsi tes richesses, faites de sujets courageux et d'innombrables besoins à secourir : *“Cette pauvre maison fondée par messire Edouard Crevier avait prospéré; et à l'époque de la fondation de Nicolet, elle avait formé 195 Sœurs professes, 45 étaient allées recevoir au ciel le prix de leur dévouement et un noviciat nombreux faisait l'espoir de l'avenir. Dix maisons dépendantes avaient été fondées, trois aux Etats-Unis, les autres dans la ville et dans le diocèse de Saint-Hyacinthe”.*

L a f o n d a t i o n

Les premiers jours s'écoulèrent en prise de contact avec des bienfaiteurs et amis déjà gagnés à l'œuvre naissante.

Au jour de l'Exaltation de la sainte Croix, si cher aux Sœurs de la Charité, monseigneur Gravel, accompagné de monsieur Isaac Gélinas, supérieur du séminaire, des abbés Louis-Victor Thibaudier et Elisée Gravel, bénit la chapelle, exposa la relique de la vraie Croix et célébra la messe. Dans une touchante allocution, il invita les assistants à l'action de grâces, à la supplication, et engagea la foule nombreuse qui remplissait la chapelle, la salle de communauté, les passages et même la cour de la maison à venir souvent prier dans ce petit sanctuaire. Lui-même avait donné le calice et les ornements sacerdotaux de cette première messe.

"Envoyez-moi des Sœurs qui reproduisent à Nicolet votre esprit et nous n'en demandons pas davantage" écrivait Mgr Gravel, quelques mois plus tôt, en formulant à Mère Archambault sa demande d'une fondation.

Elles sont venues ces élues; l'Evêque leur a confié ses pauvres et les a tout de suite autorisées à ouvrir un noviciat de leur Institut. Mais le caractère officiel n'a pas encore été imprimé à la fondation.

Mgr Gravel l'appose sur cette œuvre de ses prédilections, en donnant le Mandement d'érection canonique dont lui-même fait la lecture à ses filles avec une émotion vivement partagée.

L a V i e R e l i g i e u s e

L'ardeur déployée par le fondateur pour ouvrir une maison de Charité ne se ralentit pas lorsqu'il s'agit d'organiser la vie religieuse sur des bases solides, dans l'observance régulière.

La formation des jeunes recrues, commencée par Mère Youville, fut poursuivie par Mère du Sacré-Cœur, nommée Maîtresse des novices au premier anniversaire de la fondation. Cette formation à base d'abnégation et de labeur, mettait les aspirantes en contact continu avec les fondatrices, et avec les œuvres.

Le 23 mars 1889 marque un jour inoubliable: L'Institut portait ses premiers fruits.

Monseigneur Gravel ouvrit la cathédrale aux humbles Sœurs Grises pour la cérémonie de profession qui se déroula, en la forme habituelle, mais entourée d'une pompe inusitée.

Elles étaient sept maintenant, les Sœurs Grises, se dépensant dans le travail, les veilles, la pratique de la vertu, pour que Dieu soit glorifié, que les pauvres soient secourus et les orphelins recueillis.

Les Oeuvres

A peine installées dans leur maison provisoire, les Sœurs Grises voient venir à elles ces pauvres au soulagement desquels elles ont offert leur vie; sans tarder, malgré l'exiguité du local, Mère Youville reçoit à l'Hôtel-Dieu quelques-uns de ces bons amis du Sauveur. Son âme s'incline avec bonheur vers les petits et les humbles.

Les Sœurs, peu nombreuses mais courageuses et déjà imitées par les jeunes recrues, ajoutaient au labeur quotidien auprès de leurs pauvres, les visites à domicile, les veilles et les derniers devoirs de la charité chrétienne: l'ensevelissement des morts.

Les quêtes dans les paroisses, dont la première à St-Grégoire de Nicolet, sur invitation de l'abbé J.-Elie Panneton, pour

être fructueuses autant qu'indispensables, n'en constituaient pas moins une surcharge écrasante pour les quatre professes. Et plus d'un curé, les accueillant dans sa paroisse, mettait pour condition que la collecte devrait être faite par elles-mêmes et non par des intermédiaires. Cette sage mesure qui multipliait les pas dans cette course à la charité, mettait en contact les jeunes filles du diocèse avec un mode d'apostolat inconnu de la plupart d'entre elles, et préparait le recrutement du noviciat.

De même les œuvres auxiliaires ne tardèrent pas à se développer, faisant honneur à la fois à ceux qui en étaient les promoteurs ou qui en faisaient partie, et à la fondatrice qui savait susciter des initiatives et y collaborer avec tact et prudence. "Que le chrétien demande sans cesse, le Seigneur dépassera toutes les mesures", avait-elle expérimenté. Aussi, à intervalle rapproché, naquirent l'Association des Dames de Charité et l'Oeuvre du Pain, si utiles, voire indispensables en cette aube de la fondation.

L' H ô t e l - D i e u

La maison provisoire s'était donné l'illusion d'un agrandissement, en modifiant ses divisions intérieures, sans dilater ses murs. Mais les pauvres qui s'y pressaient n'étaient pas les seuls qui eussent besoin d'hospitalité.

Grâce à Dieu, au cœur de la ville, se dressait le bel édifice de brique rouge, en forme de croix, qui appelait déjà ses hôtes.

Le 2 octobre 1889, une touchante procession s'acheminait par la rue Plessis, vers la demeure permanente. Et l'on se demandait comment la *vieille maison* avait réussi à loger un tel personnel: dix pauvres, seize religieuses, dont sept professes, huit novices et une postulante. Ce groupe, précédé par le Très

Saint Sacrement que portait le bon Monsieur Douville, premier chapelain de l'Institut, était lui-même encadré par un imposant cortège qui couvrit bientôt tout le parcours de la maison abandonnée à celle où Monseigneur Gravel, accompagné de Mgr Suzor et de Messire Jules Paradis, bienfaiteur insigne de la première heure, attendait les hôtes de la Charité, avant de procéder à la solennelle bénédiction de l'édifice, selon le rituel, puis à la bénédiction du personnel, avec le T. S. S. Jésus prenait possession de son temple inachevé, et son intendante, Mère Youville, franchissait à sa suite le seuil de cet hôtel, au frontispice duquel un Coeur transpercé symbolisait la possession de la divine Mère.

L'œuvre était enfin stabilisée. Depuis trois ans, Mère Youville avait déployé une incroyable activité, soutenue par ses compagnes prêtes à toutes les tâches, et sympathiques à toutes les infortunes. Ses sœurs assumaient la responsabilité des divers départements, tandis que la Supérieure dirigeait sa maison, à la fois comme hospitalière en chef, économe, secrétaire, chroniqueuse et aide bénévole partout où le fardeau devenait trop écrasant.

Et les jours passèrent pour Mère Youville, toujours actifs, toujours remplis, toujours féconds. Installée, avec des compagnes heureusement choisies, à la tête d'une œuvre déjà prospère, dans une maison-mère assez vaste pour y attendre la multiplication des sujets et assez accueillante pour y recevoir un grand nombre de protégés, il semble qu'elle va profiter maintenant d'un répit bienfaisant.

Mission acceptée

Comme si la Providence se plaisait à maintenir le symbolisme des nombres, si souvent remarqué dans les débuts, elle

consacre une fois encore le nombre sept. On en est à la *septième année* de la fondation quand, de la ruche active, se détache un essaim missionnaire.

Le 22 février 1893, le Père Albert Lacombe, o.m.i., dont les œuvres ont depuis longtemps illustré la mémoire, vient supplier Mgr Gravel de lui donner des Sœurs. En vain l'*Homme au Bon Cœur* s'est-il adressé aux diverses Congrégations canadiennes. Un refus, partout motivé par la générosité antécédente, demeure le seul résultat de ses démarches.

A l'Evêché de Nicolet, le Père Lacombe brosse un tableau pitoyable de la petite mission de Blood Reserve. Dans une prairie de l'Ouest canadien, au Sud de l'Alberta, les tribus des Gens du Sang, des Peiganes et des Pieds-Noirs, parlant un même dialecte, le *Pied-Noir*, reçoivent depuis longtemps la parole de Dieu. Hélas! le missionnaire voit se réaliser chez-eux le triste prologue de la parabole du Semeur. . . *et la semence tomba sur le bord du chemin . . . ou dans un endroit pierreux. . . ou parmi les pousses vivaces des ronces et des épines.*

Pas un seul baptême, sinon de temps à autre celui d'un enfant ou d'un vieillard moribond, n'était venu récompenser le zèle du saint apôtre qui était alors le Père Emile Legal, o.m.i.

Il faudrait là des religieuses pour préparer à la divine semence, ce sol ingrat. Et le Père Lacombe, si convaincu de son sujet, si désireux de toucher en Monseigneur Gravel la fibre apostolique, ne craint pas de doubler la force de ses arguments, par l'éloquence des larmes.

La cause est gagnée. Le jour même, la fondation de l'Hôpital de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de Blood Reserve est décidée entre l'Evêque de Nicolet et les Supérieures de l'Hôtel-Dieu.

Les trois Réserves des Gens du Sang, des Peiganes et des Pieds-Noirs éprouvaient le même besoin d'écoles où les Indiens puiseraient, avec l'instruction chrétienne, une culture que leurs mœurs vagabondes leur avaient jusqu'ici rendue inaccessible mais que leur intelligence naturelle les préparait à recevoir.

A Nicolet, on avait accepté avec sympathie les renseignements fournis à ce sujet. Une fondation plus ou moins prochaine pointait à l'horizon quand, en 1896, on résolut de fonder incessamment l'Ecole de Peigane.

En octobre 1898 s'ouvrait l'Ecole Sainte-Marie pour les Gens du Sang.

Les trois missions matériellement soutenues par le Gouvernement, connaissaient une organisation assez compliquée où, sans obstacle à leur dévouement, les Soeurs avaient toutes les occasions de pratiquer les vertus religieuses. Elles étaient heureusement soutenues par ceux qui les avaient appelées à travailler dans *leur vigne*, les Pères Oblats de Marie Immaculée.

L'essor

La fondation de l'Hôtel-Dieu, encouragée dans sa formation matérielle ne le fut pas moins dans son développement surnaturel. A mesure que s'élevait la maison du pauvre et du souffrant, naissait aussi le corps moral destiné à sa direction, à son soutien: l'édifice spirituel dont les pierres vi vantes seraient elles-mêmes l'objet d'une particulière sollicitude.

Nombreux furent les artisans à qui l'Institut doit sa formation, ses progrès, son esprit religieux. Mais entre bien d'autres, Monseigneur Gravel, Mgr Douville et les prêtres qui se partagèrent les fonctions du saint Ministère méritent que leurs noms demeurent attachés à nos plus chers souvenirs.

1904 avait vu s'élever une première annexe à la demeure des pauvres. Des ateliers, en 1910, vinrent améliorer les conditions de travail des soeurs.

Et quand la fondatrice, Mère Youville, s'éteignit pieusement en cette même année, l'Institut vivait une période de pleine activité au domaine de l'hospitalisation.

L'ère des fondations de maisons filiales s'étend de 1893 à 1931. Outre les trois maisons albertaines déjà mentionnées, elle ajoute au patrimoine de l'Institut et offre au dévouement des Soeurs: un hospice à St-Célestin, des orphelinats à La Tuque et Sudbury, des hôpitaux à Drummondville, La Tuque, Biggar, Amos, une mission esquimaude à la Baie d'Hudson, le service domestique à l'Evêché et la direction d'une ferme à Nicolet.

Le centre même de ces activités, la maison nicolétaine, s'est adjoint l'Orphelinat-Hôpital du Christ-Roi, en 1931. Mais des besoins nouveaux réclamaient davantage.

Depuis longtemps, l'Hôtel-Dieu ne suffisait plus aux exigences d'un trop nombreux personnel; construit pour loger deux cent cinquante à trois cents personnes, il en abritait, en 1938, environ 450. Mais comment donner des ailes à un édifice qui couvrait déjà le terrain disponible?

Son Excellence Monseigneur Albini Lafortune, troisième évêque de Nicolet, dont l'avènement avait été salué avec joie, le 25 juillet 1938, fut le grand bienfaiteur qui sauva la situation. Son Excellence, épousant la cause des pauvres et des vieillards refusés en grand nombre, faute d'espace, proposa à la Communauté—qui n'osait pas même en faire le rêve—de lui céder une bande de terrain appartenant à la Corporation épiscopale.

Les locaux destinés à l'hospitalisation, totalement transformés selon les exigences modernes, furent triplés par une an-

nexe en équerre qui rejoint et dépasse les limites premières de la propriété.

La fusion

L'oeuvre entière de l'Institut, en sa maison-mère comme en ses missions, s'épanouissait en plénitude. Contrairement à ce qui arrive dans les lois ordinaires de la nature, c'était l'heure providentielle d'une transplantation imprévue pour plusieurs, désirée par un grand nombre. Ici s'inscrit un événement qui, d'un mot, se relate en prenant tout son sens : *la fusion*.

Et l'Institut des Soeurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu de Nicolet—SOEURS GRISES NICOLETAINES—devenu la PROVINCE NICOLET DES SOEURS DE LA CHARITE DE L'HOSPITAL GENERAL DE MONTREAL, dites SOEURS GRISES, n'a qu'une ambition : travailler à la gloire de Dieu dans la soumission à la sainte Eglise, notre Mère.

Et depuis lors, comme au temps de Mère Marguerite Du-frost de Lajemmerais-d'Youville, comme en celui de Mère Youville-Aurélie-Crépeau, depuis lors, les orphelins sont recueillis, les pauvres sont soulagés, les vieillards retrouvent des filles pour prendre soin de leurs "vieux jours", les malades reçoivent l'hospitalité et bénéficient du dévouement de l'infirmière-Soeur-Grise. Et là-bas, à la Baie d'Hudson comme dans l'Alberta, l'évangélisation des infidèles se poursuit, dans l'accomplissement des mêmes devoirs et dans un même but de sanctification.

Statistiques

1 8 8 6

Quatre Soeurs Grises venues de St-Hyacinthe.

1 9 1 0

A la mort de la Fondatrice la *centième* Soeur Grise Nicoletaine est admise à la profession.

Sept maisons dépendantes.

Personnel religieux et laïc de l'Hôtel-Dieu : 359.

APRES 60 ANS

14 maisons dépendantes.

450 religieuses professes.

1,500 lits, environ, à la disposition des oeuvres.

3,000 vieillards hospitalisés depuis la fondation.

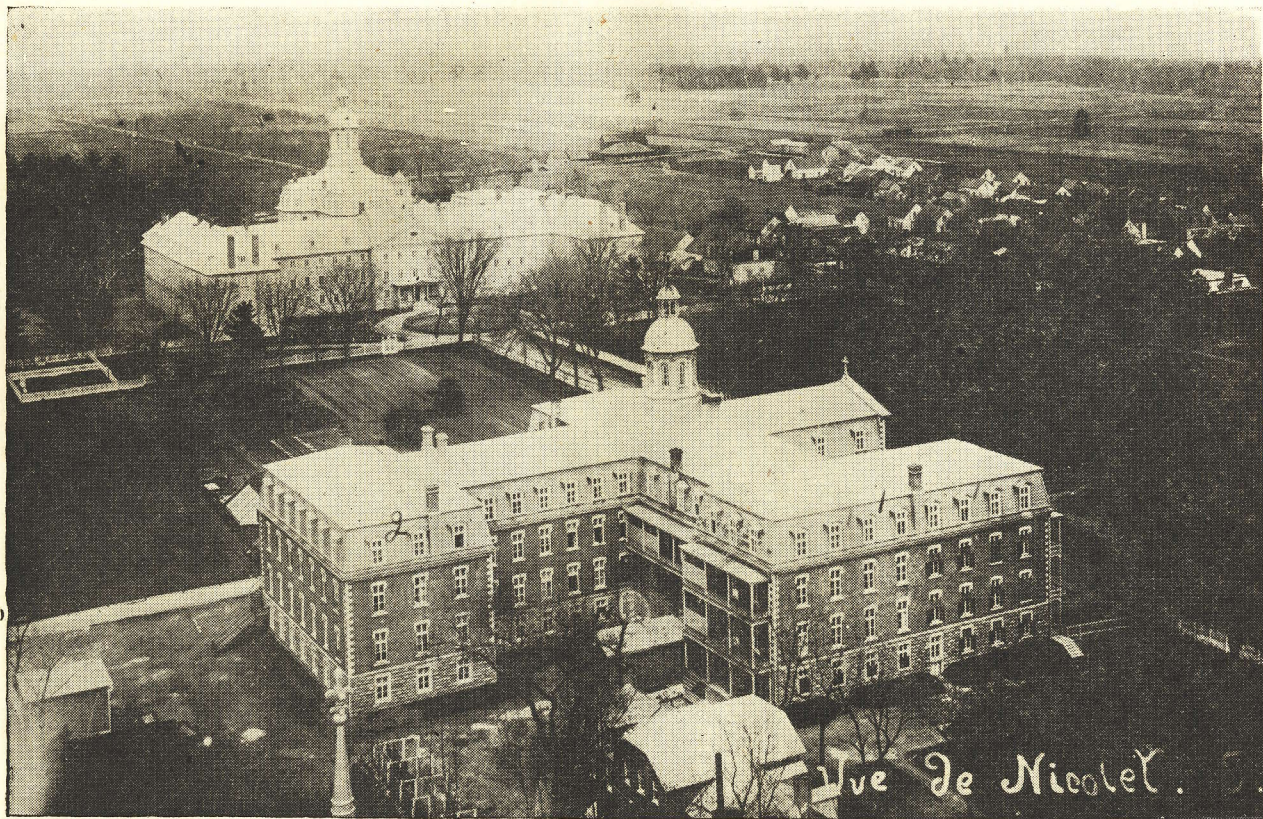
5,000 enfants, depuis la fondation.

1,000 enfants indiens depuis la fondation.

75,000 malades reçus depuis la fondation.

(Extrait de "Soeurs Grises Nicoletaines" par Sr M.-Carmen René.
On peut se procurer ce volume au Secrétariat de l'Hôtel-Dieu de Nicolet).

L'Hôtel-Dieu de Nicolet après l'agrandissement de 1904. Vue prise du clocher de la cathédrale. A l'arrière-plan, le Séminaire de Nicolet



Vue de Nicolet.



Maison-Mère des Soeurs Grises de Nicolet devenue Maison provinciale en 1941. Vue prise du nord-ouest.
(A l'arrière-plan, les flèches de la Cathédrale).